



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Réduire les émissions en transport collectif

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.	
Objectifs	Inciter les usagers à adopter des pratiques de mobilité alternatives à la voiture individuelle	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Réduire les émissions des transports collectifs. Doter le territoire de bus à faibles émissions respectant à minima les normes Crit'air 1. Renouvellement défini en 3 phases : 1ère phase 2020 2nd phase 2021 3ème phase 2024 Type de véhicules en cours de définition
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	1ère phase 2020, 2nd phase 2021, 3ème phase 2024
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	AUD, Europe, Etat	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME, CEE, Caisse des dépôts, Préfecture	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Taux de renouvellement de la flotte par type de véhicule	